Management de projet transfrontalier dans le domaine de la santé

PARTIE 1 – LA DEFINITION DU PROJET

Outil n°1.7 : La plus-value transfrontalière du projet

Décrire la plus-value transfrontalière du projet	
Votre projet permet-il répondre à des problèmes ou d'explorer des potentiels liés à la frontière ? Lesquels ?	
Ces problèmes ou potentiels sont-ils perçus de la même façon de part et d'autre de la frontière ? Expliquez …	
Ce projet permet de traiter un problème qui ne peut être traité unilatéralement ?	
La réalisation du projet nécessite une mise en œuvre conjointe par des acteurs de part et d'autre de la frontière ?	
Une fois le projet réalisé, quels seront les bénéfices pour les acteurs de part et d'autre de la frontière ?	
Ce projet répond-il à une problématique transfrontalière commune ? laquelle ?	
Le projet permet-il de répondre à des problématiques de territoires frontières ? Comment se fera l'articulation entre les systèmes en transfrontalier ?	
Le projet permet d'élargir un champ d'action. Est-ce que les acteurs de part et d'autre de la frontière y trouvent un bénéfice ? comment le rapport gagnant-gagnant s'exprime-t-il ?	
Le projet permet d'encourager, développer, apporter un soutien à la mobilité transfrontalière. Quels seront les champs d'action ?	